

l'extension des réseaux de distribution, les entreprises de l'AELE et les sociétés pharmaceutiques préféreront remplacer leurs distributeurs par leurs propres sociétés de vente. Les entreprises américaines et japonaises s'intéressent plus que leurs équivalents de la Communauté et de l'AELE à centraliser le processus pratique de distribution et à utiliser des réseaux informatiques pour suivre l'évolution des ventes.

Recherche et développement. Les sociétés de la Communauté et de l'AELE sont les plus décidées à augmenter leurs efforts de R-D, en termes de pourcentage des ventes. La construction mécanique est le seul secteur où cette réponse est majoritaire pour les sociétés de toutes les régions.

Peu de compagnies pensent décentraliser leurs travaux de R-D, mais dans l'électronique et les télécommunications, une sur cinq envisage cette option. En revanche, près de la moitié de l'échantillon désire mettre au point des équipes de R-D multinationales - surtout dans les secteurs des biens de consommation et de l'informatique.

Comme il est normal, la participation à des projets de recherche communs, tels qu'EUREKA, est plus élevée parmi les entreprises de la Communauté et de l'AELE que parmi les nord-américaines ou japonaises ; l'intérêt est le plus vif dans les entreprises d'informatique (ESPRIT), de télécommunications (RACE) et de métaux et minerais (EURAM).

Si les sociétés européennes sont fermement décidées de multiplier leurs dépenses de R-D, elles sont également prêtes à acheter des technologies élaborées à l'extérieur ou bien à passer des accords de licences - tout particulièrement s'il s'agit de sociétés pharmaceutiques ou du bâtiment/matériaux de construction. Les entreprises communautaires envisagent d'obtenir ces licences hors d'Europe, tandis que celles de l'AELE (et les japonaises) feront plutôt appel à la technologie européenne. Les secteurs ayant davantage recours à des sources de technologie européenne sont l'automobile, l'énergie, le matériel électrique/électronique et les télécommunications ; c'est le contraire pour les produits chimiques, l'informatique, les métaux et minerais, l'outillage et les produits pharmaceutiques.

Mise au point de nouveaux produits. Réduire le temps de mise au point des nouveaux produits est un objectif crucial pour la moitié environ de l'échantillon, en particulier dans les secteurs de la construction mécanique et de l'automobile.

L'extension de la gamme de produits est considérée comme un objectif particulièrement important dans les secteurs des biens de consommation, des télécommunications et de la construction mécanique. Dans presque tous les secteurs, les sociétés qui envisagent d'étendre leur gamme de produits sont plus nombreuses que celles qui prévoient la réduire. (Les exceptions à cette tendance sont les sociétés de l'AELE, ainsi que les secteurs de l'énergie et de l'outillage). De la même façon, celles qui ont l'intention de se diversifier avec de nouveaux produits sont plus nombreuses que celles qui envisagent d'abandonner les produits ou opérations périphériques à leur activité (sauf dans le secteur automobile).

Ressources humaines. Dans ce domaine, la priorité est de mettre au point des programmes paneuropéens de développement pour le personnel de gestion; les entreprises nord-américaines et japonaises manifestent le plus grand intérêt en ce sens, tandis que les entreprises européennes auraient tendance à augmenter leurs budgets de formation et d'enseignement des langues. Alors que peu de sociétés ressentent le besoin de normaliser les procédures gouvernant les relations du travail sur l'ensemble du marché unique, elles sont plus nombreuses à vouloir harmoniser les systèmes de prestations complémentaires.

Financement. Toutes les sociétés aimeraient améliorer la gestion de leurs dettes et des risques encourus en utilisant les nouveaux instruments financiers. Cependant, en dépit des projets de la Communauté européenne en vue de libérer les services bancaires et les assurances, il est peu de sociétés prêtes à changer leurs pratiques bancaires ou à réduire le coût de leurs assurances. Et un quart seulement envisagerait éventuellement de dénommer leurs transactions en ECU - idée qui semble d'ailleurs présenter le moins d'intérêt pour les sociétés de l'AELE et les sociétés japonaises.

4. Priorités accordées aux pays

Invitées à évaluer les divers pays européens comme marchés et lieux d'investissement pour les années 1990, les sociétés industrielles tout comme les sociétés de services ont manifesté une préférence prévisible pour les grands pays.